



INFORMATIONS COMMUNALES

Vice-maire

Le conseiller communal, M. Damien Riat assumera la fonction de vice-maire durant l'année 2024 ! Nous le remercions pour son engagement.

Assemblée communale

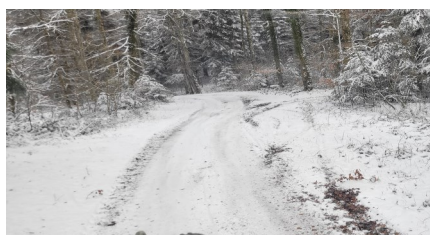
La prochaine assemblée communale se tiendra le lundi 25 mars 2024 au complexe scolaire à 20h00.

Circulation motorisée en forêt

La circulation motorisée sur les routes forestières est réservée aux véhicules servant à l'entretien des forêts, à la surveillance des infrastructures et à la pratique de la chasse. La circulation en lien avec les loisirs est donc interdite sur la majorité des chemins forestiers, et ce même en l'absence de signalisation. Seuls les chemins forestiers ouverts au trafic par les communes et dûment balisés font exception.

Des infractions ont été constatées ces derniers jours (voire photos ci-dessous) Le Conseil communal rappelle ici qu'il est formellement interdit de circuler à l'intérieur du massif forestier.

La législation suisse prévoit le libre-accès aux piétons dans les forêts et pâturage, conformément à l'usage local et aux règles en vigueur. De nombreuses études montrent en outre la contribution centrale de la forêt au délasserment et à la qualité de vie. Ces prestations sont clairement liées à la pratique d'une mobilité douce. Plus de détails peuvent être obtenus en consultant la Loi cantonale sur les forêts (RCJU 921.11)



Rai-tiai-tiai

Pure tradition ajoulote, la manifestation aura lieu, dans les rues de Bure, la nuit du **12 au 13 février 2024 !**

Carnaval des enfants

Le Carnaval des enfants, organisé par la Société d'animation de Bure, aura lieu le **samedi 17 février 2024**. Rendez-vous sur la place de la salle paroissiale à 14h00. Le cortège démarrera à 14h30. Ensuite, retour au lieu de départ où un petit goûter sera servi.

Le flyer de la manifestation se trouve sur l'application « Région Haute-Ajoie »



Les Mordus de la scène



Après 10 ans d'absence, les mordus de la scène (troupe de théâtre de Bure) remontent sur scène pour jouer la comédie « Chambre 41 » écrite et mise en scène par Sébastien Jubin. Le lieu choisi est un hôtel de village qui rassemble 5 comédiennes et comédiens ainsi que deux invité.e.s différent.e.s pour chacune des sept représentations.

Dates des représentations : 15, 16, 17, 20, 22, 23 et 24 mars à la salle polyvalente de Bure.

A 20h (mercredi, vendredi, samedi) ou 17h (dimanche). Ouverture des portes et du bar, une heure avant les représentations (placement libre).

Le flyer de la manifestation se trouve sur l'application « Région Haute-Ajoie »

Bure, février 2024

Le conseil communal